

DEPARTEMENT

DE LA

Charente-Inférieure

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de ROYAN

ARRONDISSEMENT

d'ACHAÏE

CANTON

d'ROYAN

OBJET :

Indemnités Large

47082

NOMBRE

de Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

20

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 Septembre 1947 193.

L'an mil neuf cent quarante sept le 26 du mois de Septembre
le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblée
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. RIGAZONI, Maire

en session { ordinaire
extraordinaire d'après convocations faites le 22 Sept. 1947/193

Etaient présents : MM. RIGAZONI Charles, Veyrière, Roche-
deraux, Dureau, Julien, Melle Rikosty, Mme Carriet
M. Boudet, Birondeau, Cholle, Conge, Chazeaud, Bri-
chard, Domergue, Gouill, Davignon, Goussier, Goussier,
Grassein, Simon.

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été,
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Conge ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

le Maire donne lecture d'une lettre de M. Large,
maire de l'abattoir.

Large demande qu'une indemnité soit accordée à
lui-même, pendant la saison balnéaire, l'aide dans
de conciergerie. Cette indemnité, aux dires de
lui-même, était accordée avant guerre et s'élevait à
par mois.

Le Conseil décide de donner satisfaction à M. Large
et fixe l'indemnité à 2.000 frs pour l'année 1947 (soit
4 mois à 500 frs)

APPROUVÉ

La Rochelle, le 4 novembre 1947

Pour le PRÉFET,

Le Secrétaire Général,



N'ont pas signé : MM. _____

Mentionner à la suite la cause qui les a empêché de signer (Art. 57 de la loi municipale).

Le Maire,



Le Maire,